



# Règlement « Bœuf à l'Ô »

## Course de baignoires & Stand up Paddles

A Base nautique de Loeuilly – Rue du marais, Loeuilly – 80160 Ô de Selle

Le présent règlement vise à encadrer les courses de l'événement « Bœuf à l'Ô » sur le plan d'eau de la base nautique de Loeuilly le 22 septembre 2024.

### Article - 1 Sécurité

#### A. Equipement des participants

Afin d'assurer la sécurité de l'événement, l'ensemble des participants devra obligatoirement porter un gilet de sauvetage. Le port du gilet est obligatoire de la mise à l'eau et jusqu'à la sortie de l'eau.

#### B. Aisance aquatique

Chaque participant devra fournir, avant la course, une attestation d'aisance aquatique, sauf pour les licenciés FFCK, Stand up Paddle, Triathlon et natation (merci de fournir une copie de la licence à l'inscription). À défaut, une attestation sur l'honneur sera également acceptée. Pour les mineurs, l'attestation sur l'honneur devra être rédigée par un responsable légal.

#### C. Mineurs

Une personne majeure au minimum est requise à bord des embarcations Méga Sup et baignoire pour naviguer.

#### D. Sécurité des embarcations Baignoires

Lors de la commission de sécurité qui aura lieu avant le départ de la course, un test de flottaison sera effectué. Si, lors de cette commission, l'embarcation se révèle être un danger potentiel pour les participants, les membres de l'organisation ou pour le public, l'association Loeuilly Canoë Kayak se réserve le droit d'en refuser la participation.

#### E. Sécurité lors de la course

Par mesure de sécurité, des personnes aptes à porter secours et des personnes tierces seront présentes afin d'encadrer le parcours par bateaux, et d'assurer le bon déroulement de la manifestation. Plusieurs bateaux de sécurité seront présents pendant la course.

Il est interdit de tenter de couler un concurrent, sous peine de disqualification. De plus, il est interdit de sauter volontairement hors de l'embarcation sauf en cas de nécessité absolue.

#### F. Équipages

##### F.1 SUP Open

Cette course est une course monoplace. Les participants auront de 16 à 77 ans. Les hommes et les femmes partent en même temps, mais avec des classements différents.

##### F.2 SUP Monotype

Cette course est une course monoplace. Les participants auront de 16 à 77 ans. Les hommes et les femmes partent en même temps, mais avec des classements différents.

### F.3 Méga SUP

Un minimum de 5 personnes par embarcation est requis, le maximum est fixé à 8 personnes. Les participants auront de 16 à 77 ans. Epreuve mixte (classement unique hommes/femmes).

Les personnes entrant dans l'embarcation au départ doivent rester sur l'embarcation jusqu'à l'arrivée. Le nombre de passagers ne doit donc pas varier au fil de la course sous peine de disqualification.

L'une des personnes à bord sera désignée en amont de l'événement comme chef d'équipe. Cette personne devra être âgée d'au moins 18 ans et sera chargée de faire le lien entre l'association Loeuilly Canoë Kayak et son groupe.

### F.4 SUP U15 Monotype

Cette course est une course monoplace. Les participants auront de 10 à 15 ans. Les garçons et filles partent en même temps, mais avec des classements différents.

### F.5 Course de Baignoires

Un minimum de 2 personnes par embarcation est requis, le maximum est fixé à 8 personnes. Ce dernier chiffre pourra être revu à la baisse lors de la commission de sécurité. Epreuve mixte (classement unique hommes/femmes).

Les personnes entrant dans l'embarcation au départ doivent rester dans l'embarcation jusqu'à l'arrivée. Le nombre de passagers ne doit donc pas varier au fil de la course.

L'une des personnes à bord sera désignée en amont de l'événement comme chef d'équipe. Cette personne devra être âgée d'au moins 18 ans et sera chargée de faire le lien entre l'association Loeuilly canoë kayak et son groupe.

## G. Consommation d'alcool

Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation de toute personne qu'il juge en état d'ébriété ; y compris si cela doit entraîner la disqualification de son équipe.

## Article 2 - Assurance

Loeuilly Canoë Kayak bénéficie d'une assurance en cas de dommages aux tiers. Attention cette assurance ne couvre pas les dégâts que vous pourriez infliger à votre matériel ou aux matériels mis à disposition. Merci de vérifier que vous êtes assuré pour cela.

## Article 3 – Inscriptions & Montants des participations

Toutes inscriptions devront être complètes avant le mercredi 18 Septembre 2024.

Voici ci-joint les tarifs des différentes courses :

	<b>Tarifs</b>
<b>SUP Open</b>	10€/personne
<b>SUP Monotype</b>	18€/personne
<b>Méga SUP</b>	45€/équipage
<b>SUP U15 Monotype</b>	15€/personne
<b>Course de Baignoire</b>	20€/ équipage

Le règlement se fera au moment de l'inscription par chèque à l'ordre de « Loeuilly canoë kayak » ou sur place en amont de la compétition (avant le 18/09/2024) en liquide ou CB. L'inscription ne sera complète qu'une fois le règlement effectué.

Aucun remboursement ne sera effectué.

## Article 4 - Embarcations & matériels

Liste du matériel mis à disposition par l'association Loeuilly canoë kayak pour les différentes courses :

	<b>Gilet de sauvetage</b>	<b>Pagaie</b>	<b>SUP</b>	<b>Méga SUP</b>
<b>SUP Open*</b>	Non*	Non	Non	Non
<b>SUP Monotype</b>	Oui	Oui	Oui **	Non
<b>Méga SUP</b>	Oui	Oui	Non	Oui **
<b>SUP U15 Monotype</b>	Oui	Oui	Oui **	Non
<b>Course de Baignoire</b>	Oui	Non***	Non	Non

\* Location possible de gilet de sauvetage au tarif de 2€/pers en supplément. \*\* *Matériel de la base nautique de Loeuilly, mis à disposition. Aucun autre matériel ne sera accepté.* \*\*\* Location possible de pagaie canoë au tarif de 3€/pers en supplément.

Les vêtements personnels type combinaison, chaussures... ne sont pas mis à disposition.

### A. SUP Open

Chaque compétiteur doit prévoir son Stand up paddle, son Gilet de sauvetage\* (aux normes ISO ou NF), sa pagaie. Le leash n'est pas obligatoire.

\* Location possible de gilet de sauvetage au tarif de 2€/pers en supplément.

### B. SUP Monotype

L'association met à disposition un Stand Up Paddle de marque SROKA School 10'3. Avec une pagaie manche alu et pale plastique, le tout accompagné d'un gilet de sauvetage aux normes.

Etant une course monotype aucun autre matériel ne sera autorisé. Le tarif d'inscription comprend l'ensemble du matériel cité ci-dessus.

### C. Méga SUP

L'association met à disposition un Méga SUP par équipe. Avec une pagaie manche alu et pale plastique par participant. Le tout accompagné d'un gilet de sauvetage aux normes par personne.

Le tarif d'inscription comprend l'ensemble du matériel cité ci-dessus.

### D. SUP U15 Monotype

L'association met à disposition un Stand Up Paddle de marque SROKA School 10'3. Avec une pagaie manche alu et pale plastique, le tout accompagné d'un gilet de sauvetage aux normes.

Etant une course monotype aucun autre matériel ne sera autorisé. Le tarif d'inscription comprend l'ensemble du matériel cité ci-dessus.

### E. Course de Baignoire

#### E.1 – La structure de base

Nous obligeons l'intégration d'une baignoire dans l'embarcation. Cette dernière doit impérativement être en contact avec l'eau lors de la mise à l'eau de l'embarcation et participer à la flottaison de l'embarcation.

Cette dernière peut comporter plus d'une baignoire, mais ne doit pas dépasser les 6X4m de surface.

Aucun signe ou symbole lié à un parti politique ou religieux n'est autorisé.

## E.2– La structure autour de la baignoire

Chaque embarcation devra être construite autour d'un thème libre choisi par les participants. La construction est libre de choix, cependant, elle ne doit présenter aucun élément pouvant porter préjudice à l'intégrité physique de l'équipage.

L'embarcation ne devra comporter ni angle saillant, ni élément tranchant. Nous conseillons de privilégier de la corde, des bouts de chambre à air, des ensembles d'écrous papillons ou autobloquants, etc... pour les assemblages des différentes parties de l'objet navigant. Pour assurer la flottabilité de la structure finale, nous vous conseillons de privilégier bidons, bouées, etc...

La structure finale doit être solidaire à la baignoire de départ : toutes les parties de la structure (baignoire, décorations, structures flottantes, propulsion) doivent donc être solidaires les unes aux autres. L'embarcation ne doit pas contenir d'éléments détachables.

## E.3– Éléments obligatoires à intégrer

L'embarcation doit obligatoirement être équipée d'un crochet de remorquage solidement attaché.

## E.4 – La propulsion

La propulsion de l'embarcation par moteur (combustion ou électrique), ou poussée vélique (voile) est formellement interdite. La force motrice doit obligatoirement partir de l'embarcation, par l'énergie musculaire des passagers.

Les objets tels que les pagaies et rames ou encore les mécanismes transformant l'énergie musculaire en énergie de propulsion comme les roues à aubes sont autorisés.

Il n'est pas autorisé qu'une personne soit dans l'eau pour aider à l'avancée de l'embarcation. L'ensemble des passagers devant rester à bord.

\*\*\* Location possible de pagaie canoë au tarif de 3€/pers en supplément.

## E.5– Respect du cahier des charges

En cas de non-respect du cahier des charges, ci-présent, la commission de sécurité peut refuser la participation et prononcer la disqualification de l'équipage en question.

L'inscription finale des participants fait office d'attestation sur l'honneur de la prise de conscience du cahier des charges des embarcations.

## **Article 5 - Informations préparatifs, courses et sélections**

L'association Loeuilly canoë kayak mettra à la disposition des participants un parking herbé, le jour de la manifestation dès 8h.

Un programme vous expliquera le déroulement de la journée.

### A. SUP Open

Un briefing obligatoire sera effectué à 9h15 devant la base nautique.

Le départ de la première course sera lancé à 9h40 au bout de l'étang côté route de Wailly. La distance à parcourir sera du bout de l'étang et formera un huit, l'arrivée se fera sous l'arche gonflable soit 1 kilomètre de course (voir carte).

Les 3 vagues s'élanceront en alternance avec les courses SUP monotype.

Seront qualifiés à la finale de 14h40 : le 1<sup>er</sup> quart des meilleurs temps du classement hommes et du classement femmes, sur l'ensemble des vagues.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours le jour de la course, si les conditions météorologiques ou de navigation l'exigent.

## B. SUP Monotype

Un briefing obligatoire sera effectué à 9h15 devant la base nautique.

Le départ de la première course sera lancé à 10h au bout de l'étang côté route de Wailly. La distance à parcourir sera du bout de l'étang et formera un huit, l'arrivée se fera sous l'arche gonflable soit 1 kilomètre de course (voir carte).

Les 2 vagues s'élanceront en alternance avec les courses SUP Open.

Seront qualifiés à la finale de 14h55 : le 1er quart des meilleurs temps du classement hommes et du classement femmes, sur l'ensemble des vagues.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours le jour de la course, si les conditions météorologiques ou de navigation l'exigent.

## C. Méga SUP

Un briefing obligatoire sera effectué à 10h45 devant la base nautique.

Le départ de la première course sera lancé à 11h20 au bout de l'étang côté route de Wailly. La distance à parcourir sera du bout de l'étang + une bouée à aller chercher, l'arrivée se fera sous l'arche gonflable soit 400 mètres de course (voir carte).

Les 2 vagues s'élanceront en alternance avec les courses SUP U15 Monotype.

Les 4 premiers temps de l'ensemble des vagues seront sélectionnés pour la finale qui se déroulera à 15h30.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours le jour de la course, si les conditions météorologiques ou de navigation l'exigent.

## D. SUP U15 Monotype

Un briefing obligatoire sera effectué à 10h45 devant la base nautique.

Le départ de la première course sera lancé à 12h20 au bout de l'étang côté route de Wailly. La distance à parcourir sera du bout de l'étang et formera un huit, l'arrivée se fera sous l'arche gonflable soit 1 kilomètre de course (voir carte).

Les 2 vagues s'élanceront en alternance avec les courses Méga SUP.

Seront qualifiés à la finale de 15h10 : le 1er quart des meilleurs temps du classement homme et du classement femme, sur l'ensemble des vagues.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours le jour de la course, si les conditions météorologiques ou de navigation l'exigent.

## E. Course de Baignoire

Les équipages pourront décharger leur embarcation et finir leurs préparatifs si besoin, ensuite ils pourront déplacer leur embarcation sur le point de rendez pour la commission de sécurité (voir carte).

Le passage à la commission de sécurité est obligatoire. De 11h30 à 12h30, la commission de sécurité effectuera les contrôles d'embarcation sur terre. La mise à l'eau des embarcations se fera par la suite, où un deuxième contrôle de la commission de sécurité sera effectué.

Un briefing obligatoire pour les capitaines d'équipes sera effectué à 12h40 devant la base nautique.

Le départ de la première course sera lancé à 14h au bout de l'étang côté route de Wailly. La distance à parcourir sera du bout de l'étang jusque devant la base nautique, l'arrivée se fera sous l'arche gonflable soit 280 mètres de course (Voir carte).

Les 4 vagues s'élançeront successivement. Les 4 premiers temps de l'ensemble des vagues seront sélectionnés pour la finale qui se déroulera à 15h55.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours le jour de la course, si les conditions météorologiques ou de navigation l'exigent.

## **Article 6 - Disqualification**

Tout équipage ne respectant pas le présent règlement ou le cahier des charges des embarcations, pourra être disqualifié par l'organisation. De même, tout acte d'incivilité et manque de fair-play, avant, pendant, ou après la course pourra entraîner la disqualification.

Aucun remboursement ne sera effectué.

## **Article 7 - Classements et remise des prix**

Les classements seront déterminés suite aux différentes finales qui se dérouleront de 14h30 à 16h15.

Dans les catégories SUP Open / SUP Monotype / SUP U15 Monotype, nous effectuerons 2 classements séparés (Hommes / Femmes).

Pour la catégorie Course de Baignoire, un prix spécial « Originalité de l'embarcation » sera attribué en fonction de l'originalité et l'esthétisme de l'embarcation. Le jury sera constitué de 5 personnes dont un membre du public.

Les résultats seront proclamés à 16h30 devant la base nautique.

## **Article 8 - Communication et droit à l'image**

Les participants pourront être filmés ou pris en photo par différents organismes et associations. L'acceptation du présent règlement par les participants vaut accord de reproduction et de diffusion sur tous supports (y compris immatériels et sur les réseaux sociaux) et sans limite de durée par l'association Loeuilly canoë kayak, dans un but de communication et/ou de promotion.

## **Article 9 - Restauration**

Une buvette et une restauration seront prévus près de la base nautique.

## **Article 10 - Effets personnels**

Chaque participant est responsable de ses effets personnels. L'association Loeuilly canoë kayak décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

De plus, une fois la course terminée, l'équipage s'engage à ne laisser aucun déchet aux alentours des plans d'eau. Chaque équipe est responsable de son embarcation et ce même une fois l'événement terminé.